



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Service régional de l'alimentation

Pôle coordination

Affaire suivie par : Léa Terraube

lea.terraube@agriculture.gouv.fr

Note à destination des membres du CROPSAV section animale

Objet : Situation et enjeux du maillage vétérinaire en Bretagne – Point d'étape et perspectives

1. Constat : une désertification vétérinaire inquiétante

La Bretagne, première région d'élevage française, connaît une détérioration accélérée de son maillage vétérinaire rural. Entre 2020 et 2023, le nombre de vétérinaires bovins a diminué de 25% dans le Finistère et les Côtes-d'Armor, tandis que la médecine vétérinaire rurale recule de près de 8% à l'échelle régionale. Cette évolution a déjà des conséquences concrètes : en 2026, 50 élevages bovins et 250 élevages ovins/caprins se retrouvent sans suivi vétérinaire dans le Finistère, les exposant à des risques sanitaires majeurs et à une possible déqualification de leur cheptel.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Les départs à la retraite de vétérinaires ruraux ne sont que partiellement compensés par de nouvelles installations, les jeunes diplômés privilégiant massivement la médecine des animaux de compagnie, plus rentable et moins contraignante. Les conditions d'exercice en milieu rural - gardes fréquentes, déplacements nombreux, difficultés de contention et parfois un relationnel tendu avec les éleveurs - découragent les vocations. Malgré une légère augmentation du nombre total de vétérinaires en Bretagne, la couverture territoriale se dégrade rapidement, avec des disparités marquées entre les territoires.

2. Des enjeux sanitaires, économiques et sociétaux

Cette désertification vétérinaire soulève trois défis pour la région.

Sur le plan sanitaire, un maillage affaibli compromet la surveillance des maladies animales réglementées (IAHP, FCO, etc.) et réduit la capacité à réagir efficacement face aux crises épidémiologiques, de plus en plus fréquentes. La Bretagne, région d'élevage, ne peut se permettre une telle vulnérabilité dans son système de veille et d'intervention.

D'un point de vue économique, les élevages non suivis par un vétérinaire risquent la déqualification sanitaire, entraînant des blocages commerciaux et des pertes financières significatives. L'absence de suivi vétérinaire peut également pousser certains éleveurs vers des pratiques risquées, comme l'auto-médication ou l'approvisionnement en médicaments sans prescription, compromettant ainsi la traçabilité et la sécurité sanitaire des productions.

Tél : 02 99 28 21 00

<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/>

15 avenue de Cucillé - 35047 Rennes cedex 9

Enfin, la question du bien-être animal devient cruciale. L'absence de soins vétérinaires, qu'ils soient de routine ou d'urgence, expose les éleveurs à des risques juridiques et médiatiques, dans un contexte où la société civile est de plus en plus attentive à ces enjeux. Les situations d'euthanasie évitable ou de souffrance animale non prise en charge pourraient avoir des répercussions graves sur l'image de l'élevage breton.

3. Une cellule régionale dédiée et un plan d'actions

Face à cette situation, une cellule régionale regroupant la Chambre d'Agriculture, le Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires (CROV), le Syndicat Régional des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SRVEL), le Groupement de Défense Sanitaire (GDS), le Groupement Technique Vétérinaire (GTV), la Région Bretagne et la DRAAF Bretagne a été créée en 2025.

Un diagnostic a été établi selon une méthodologie élaborée par Chambre d'Agriculture France et par le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires. Ce diagnostic a permis de définir un plan d'action adapté à la situation bretonne, que la cellule opérationnelle est en charge de mettre en œuvre.

Les actions identifiées visent à :

- Sensibiliser les collectivités (communes, départements, région), les élus agricoles et les éleveurs à la problématique ;
- Renforcer la venue d'étudiants vétérinaires en stage ou l'installation de jeunes vétérinaires sur le territoire breton (recensement des cliniques intéressées, communication à destination des étudiants, proposition de solutions de logement, accompagnement à l'installation) ;
- Renforcer l'attractivité de la pratique rurale en Bretagne (vidéo promotionnelle, permettre aux structures vétérinaires de développer un modèle viable favorisant le partage des gardes entre un nombre de vétérinaires adéquat) ;
- Accompagner les structures vétérinaires qui s'interrogent sur l'avenir de leur activité rurale (analyse de la situation au travers de l'atlas démographique et du diagnostic agricole, propositions d'actions, intervention auprès des instances politiques, etc.) ;
- Etudier la possibilité de mutualiser les soins vétérinaires réalisés en urgence (régulation téléphonique, mutualisation des gardes) ;
- Etudier la possibilité de proposer en location du matériel de contention.

La médiation entre éleveurs et vétérinaires constitue un autre axe fort du plan. Des actions sont engagées par les acteurs de la cellule pour apaiser les tensions localement, souvent liées à des problèmes de contention, de retard de soins ou de difficultés financières.

Au niveau national, pour répondre notamment à la problématique du maillage vétérinaire, l'arrêté du 3 juillet 2026 prévoit un soutien financier de l'Etat à la réalisation par les vétérinaires de la surveillance sanitaire des cheptels (participation fixée à 2,1 actes médicaux vétérinaires (AMV) par élevage).